



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 06 JUIN 2015



NOËL BELLIOU,

conseiller communautaire UMP de GrandCognac, maîtrise comme personne le calcul mental. Surtout quand ça permet de tacler la majorité du président PS Michel Gourinchas. Démonstration jeudi en conseil de la CDC quand le sujet sur le réseau de bus est arrivé sur la table. Dossier qui a révélé un coût moyen exorbitant supporté par la collectivité à chaque fois que quelqu'un monte dans le bus (CL de jeudi): «8,41 euros par usager, ça veut dire 16,82 euros», a souligné Noël Belliot. Parce qu'en général quand on fait un aller, on fait un retour.» Pas faux. Si les transports publics étaient davantage fréquentés, le coût serait plus faible. Il ne faut pas compter sur les élus de GrandCognac pour y parvenir: Christel Gombaudo, en charge des transports, en a fait le triste constat jeudi: sur l'ensemble des conseillers de la CDC, «deux, Nathalie Lacroix et [elle]» sont des utilisateurs du bus.

■ **Pierre-Yves Briand,**

le maire de Châteaubernard, a profité de la présence du sous-préfet de Cognac au conseil communautaire de GrandCognac, jeudi soir, pour l'interpeller sur la fameuse aire de grand passage des gens du voyage dont le Cognaçais doit absolument se doter. Épineux sujet, puisque Châteaubernard a été plusieurs fois pressenti pour accueillir ce dispositif. Olivier Maurel a répondu publiquement qu'il avait un terrain en vue. Il se trouve «dans une petite commune, en bordure de la RN141». Le représentant de l'État ne souhaite pas en dire davantage pour le moment, conscient, a-t-il dit devant les élus de GrandCognac, qu'il devra gérer la création de «collectifs» contre les voyageurs et affronter comme toujours les «pétitions».

■ **Jean-Luc Petitrenaud,**



le médiatique chroniqueur culinaire (Photo archives CL), se fait une nouvelle fois le porte-parole gourmand du Cognaçais, demain dimanche. Un mois après avoir planté ses caméras et ses ustensiles de cuisine au restaurant de L'Yeuse à Châteaubernard et s'être promené avec appétit dans le jardin respectueux de RémY Marcotte, le défenseur du bien manger sert ses «Escapades de Petitrenaud», demain à midi, sur France 5. Parmi les visages à découvrir sur le petit écran, il y aura notamment Cédric Coulaut, le chef de L'Yeuse et le responsable de la conserverie Fleuriet de Rouillac. Rediffusion le samedi 27 juin.

■ 25 familles du Cognacais se sont prêtées au jeu des économies d'énergie pendant cinq mois ■ Elles tirent le bilan aujourd'hui, lors de la fête du développement durable.

Les bons plans des familles à économie d'énergie

Julie KOCH
j.koch@charentelibre.fr

Il faut sortir de la caricature. Économiser de l'énergie, ce n'est pas mettre un gros pull en laine qui gratte et s'éclairer à la bougie. Il s'agit juste de changer ses habitudes sans pour autant perdre en confort». Benoît Lamouche résume avec humour le sentiment général des «Dragibus»: L'équipe, qui regroupe neuf foyers, a participé au premier défi «familles à énergie positive» lancé par GrandCognac le 1^{er} décembre dernier. Objectif pour les quatre équipes en lice: économiser au moins 8% sur les factures d'électricité, de gaz et d'eau. Le challenge a pris fin le 30 avril. Les 25 familles participantes connaîtront leur classement aujourd'hui à l'occasion de la fête du développement durable (1).

Les aliments stockés dehors en hiver

En moyenne, les équipes ont réussi à réduire leur consommation d'énergie de 12%. Une satisfaction pour Marine Chaud, chargée d'étude à GrandCognac. La jeune fille a entraîné ses parents et son petit frère de 11 ans dans l'aventure. Elle a par exemple installé un minuteur sur sa box, pour



L'équipe des «Dragibus» n'a pas ménagé ses efforts.



Marianne Gantier, Katia Valegeas et Viviane Escalier - de l'équipe «Saint Martin» - sont prêtes à remplir pour une 2^e édition. Photos J. K.

l'éteindre automatiquement la nuit ou durant la journée de travail. «Ça consomme énormément d'énergie. C'est comme les chargeurs de portable, il faut les débrancher une fois le chargement fini», explique-t-elle. Le plus dur a été de baisser le chauffage pour arriver à 18°C dans les chambres: «On est des frileux, c'était difficile». Ça n'a en revanche pas été un problème pour Martine Soulon, qui préfère rajouter une couverture plutôt que de toucher au thermostat. «J'attends de recevoir mes factures pour voir si j'ai vraiment fait des économies». Céline Ravon, elle, s'est très vite aperçu qu'en éteignant la lampe halogène de son séjour, elle faisait chuter sa consommation d'électricité. Mais écourter le temps passé sous la douche reste encore compliqué. «Dans l'idéal, il faudrait limiter la douche à 3 minutes et couper l'eau pour se savonner. J'avoue que j'ai du mal. Ma fille de 10 ans

s'est prise au jeu, on lui met un sablier pour la motiver». Émilie Frioux et Pascale Ordonnaud, elles, ont totalement intégré des gestes quotidiens, comme couvrir la casserole pendant que l'eau bout ou éteindre les lumières en sortant d'une pièce. «Je fais aussi plus régulièrement la poussière sur les radiateurs ou derrière le frigo, parce que ça pompe de l'énergie», ajoute cette dernière. Le champion toutes catégories des économies d'énergie reste Benoît Lamouche. Mousseur installé sur les robinets pour diviser par deux sa consommation; vaisselle lavée dans 1 centimètre d'eau; 15°C dans les chambres... «Ma femme est un ayatollah de l'économie et mes enfants m'engueulent quand je ne fais pas attention», sourit-il. Pour rogner sur sa facture d'électricité, il va même jusqu'à stocker ses aliments dehors en hiver, pour débrancher son frigo. «J'ai un auvent devant la cuisine, c'est pratique. Au lieu d'ou-

vrir le frigo, vous ouvrez la porte!». Des astuces que les six familles membres de l'équipe «Saint Martin» - qui comptabilise une économie d'énergie de 19% - ont aussi expérimentées. Grâce aux appareils de mesures fournis dans des mallettes, Viviane Escalier s'est rendu compte que son frigo refroidissait trop ses aliments. Marianne Gantier, elle, a pu mesurer l'humidité de sa maison pour mieux aérer ses pièces. «C'est très ludique, il ne faut pas se prendre la tête. On continue à vivre normalement», résume Katia Valegeas, copitaine de l'équipe. Les trois amies sont déjà prêtes à signer pour la prochaine édition du défi. L'opération sera reconduite à la rentrée prochaine, sans doute étendue aux déchets et aux déplacements.

(1) Remise de prix ce soir à 19h45 à la distillerie Gallienne à Javrezac. Animations à partir de 15h. Détails du programme sur www.grand-cognac.fr. Entrée libre.

Une allée «BB-King» inaugurée au jardin public le 1^{er} juillet

Ce ne sera pas une rue, mais une allée. Trois semaines après le décès de BB King, la légende du blues qui avait envoûté Blues Passions en 1995 et 2009, la mairie de Cognac s'apprête à lui rendre hommage. Le 1^{er} juillet, deuxième jour du festival, la Ville va inaugurer une allée «BB-King», au cœur du jardin public de Cognac. C'est ce qui a été convenu au terme de la rencontre organisée jeudi après-midi réunissant Gérard Jouannet, adjoint au maire chargé de la culture et Michel Rolland, le directeur de Blues Passions. L'échange portait sur la manière de célébrer la mémoire du chanteur. On se souvient que Blues Passions est devenu un événement culturel incontournable après son passage. Gérard Jouannet explique que le jour de l'inauguration de l'allée, une plaque à même le sol mentionnant le nom de bluesman, ses dates de naissance et de décès, sera dévoilée. «Il y aura aussi une exposition de photos de lui sur les grilles le long du musée du boulevard Denfert-Rochereau», annonce l'élu. «J'avais envisagé de donner plutôt des noms de musiciens comme BB King, à des lotissements ou des résidences. Mais comme il n'y a pas de projets à l'horizon...», commente de son côté



BB King à Cognac en 2009. Cet été-là, le maire Michel Gourinchas s'était engagé à baptiser une rue à son nom. Photo archives Romain Perrocheau

Michel Gourinchas, le maire de Cognac. L'élu propose aussi l'idée de baptiser «chaque année» une allée du nom d'un artiste passé par Blues Passions. En 2009, à l'occasion de la dernière visite à Cognac de BB King, le premier magistrat qui l'avait reçu avait fait la promesse publique de donner son nom à une rue.

S. U.

■ COUPE ÉDELY (FINALE) TAIZÉ-AIZIE - CHÂTEAUBERNARD

Deux clubs sur des voies différentes

Taizé-Aizie et Châteaubernard s'affrontent en finale de la Coupe Édely. Un match entre deux clubs aux destinées contraires.

L'un est tout jeune et grimpe les échelons à vitesse grand V. L'autre se reconstruit petit à petit après des saisons de vaches maigres et plusieurs descentes. Celui qui grandit vite, c'est le FC Taizé-Aizie. Le club de l'extrême nord Charente, créé à l'été 2013, est inarrêtable. Montée en D4 validée il y a un an suivi d'une montée en D3 validée cette saison après un dernier match remporté contre... Châteaubernard, l'adversaire du jour.

Avec l'optique d'un doublé coupe-championnat, tout comme le tenant du titre, Verdille, la saison passée, les hommes de Carinne Sennavoine ont conscience de la chance qu'ils ont d'être à Lebon.

Surtout après une demi-finale rocambolesque contre Claix-Blanzac. «En demie, ce n'est pas la meilleure équipe qui a gagné, avoue le coach. On était mené 0-3 à même pas dix minutes de la fin et puis c'est devenu fou avec une victoire aux tirs aux buts finalement. J'ai à cœur de gagner cette finale pour Myriam Ragot qui entraîne Claix-Blanzac.» En cas de victoire, Carinne Sennavoine deviendrait la première femme entraîneur à remporter une coupe en Charente. «Ce serait la cerise sur le gâteau, confie-t-elle. C'était un objectif pour les joueurs en début de saison sauf que je préférerais me concentrer sur le championnat. Mais c'est devenu petit à petit un vrai but à atteindre.» Tout

comme pour Châteaubernard.

Il y a neuf ans, le club concluait une saison pleine avec un triplé hors du commun: champion de D1 et victoires en coupe Charente et challenge du Centre Ouest. Depuis, les affaires internes ont miné le club qui se retrouve aujourd'hui en D4.

«La vie d'un club est faite de hauts et de bas mais on a su se relever avec une école de foot toujours performante qui nous donne de l'air», explique le président, Fabrice Arneau. Malgré un adversaire en confiance, ses hommes auront le droit d'y croire. Preuve en est, la victoire en championnat, 7-1 à domicile, au match aller. «Nous terminons quatrièmes en championnat, ce qui est bien sachant que l'on a gagné seulement un match sur les neuf premiers. En demi-finale (contre Genté), les joueurs ont montré un très bon état d'esprit. Ils étaient motivés à 150%. Nous allons af-

fronter une très bonne équipe mais on a nos chances.»

Guillaume DRECHSLER

Taizé Aizie (1^{er}, D4)
Châteaubernard (2^e, D4)

Ce soir 18h à Lebon. Arbitre: Pascal Antunes.

Leur parcours

Taizé-Aizie

8^e de finale. Saint-Germain de Montbron (2-4).

Quart de finale. Aubeterre (2-0).

Demi-finale. Claix/Blanzac 3-3 (4-2 aux t.p.b.)

Châteaubernard

4^e tour. Ecuras (3-0)

8^e de finale. Saint-Même les Carrières (1-2)

Quart de finale. Guimps (2-1)

Demi-finale. Genté (1-3)

Allocations familiales, le nouveau barème

La modulation des allocations familiales en fonction des revenus vient d'être publiée au « Journal officiel ». À partir du 1^{er} juillet, toutes les familles continueront de recevoir des allocations familiales à partir de deux enfants, mais leur montant variera.

Fortes chaleurs : la prudence est de mise

SANTÉ L'épisode de ces derniers jours n'est pas une canicule, mais la ministre se dit « vigilante »

Interrogée sur le pic de chaleur que connaît le pays, la ministre a rappelé hier que la canicule se définissait par une « chaleur qui dure et qui ne tombe pas la nuit », « Nous n'en sommes pas du tout là », a déclaré Marisol Touraine, avant de se rendre dans une maison de retraite parisienne pour « échanger », « rassurer » et « marquer la mobilisation du ministère et du gouvernement » à ce sujet.

En effet, on parle de canicule lorsque, pendant au moins trois jours, les températures dépassent 20 degrés la nuit et 33 à 35 degrés le jour.

Pour autant, la ministre s'est dit « très vigilante » et « prête à déclencher » le plan canicule si besoin, assurant que les services concernés étaient « mobilisés » pour faire face à cette éventualité. « Nous sommes en veille depuis le début du mois de juin », a-t-elle déclaré, et « nous prendrons toutes les décisions qui s'imposeront ».

Le souvenir de 2003

En cas de canicule, l'important, c'est « l'information, la mobilisation de tous les acteurs », a poursuivi M^{me} Touraine, en citant les maisons de retraite, les municipalités, mais aussi la « mise à disposition d'un numéro de téléphone » ou les recommandations faites par exemple aux ouvriers des chantiers « de ne pas travailler aux heures les plus chaudes de la journée ».

À la question de savoir si une catastrophe comme la canicule de 2003, au cours de laquelle 15 000 personnes étaient décédées en France, ne pouvait pas se reproduire, la ministre a répondu qu'il fallait « toujours être extrêmement prudent ». « En tout cas, tout est mobilisé pour que cela ne puisse pas se reproduire, les signaux d'alerte sont traités extrêmement rapidement, nous avons les moyens d'intervenir vite », a-t-elle assuré.

Lors de sa visite dans un établis-



La ministre de la Santé, Marisol Touraine. T. PADILLA/AFIP

JUSQU'À 34 °C HIER

S'il a fait moins chaud que durant la journée de jeudi (35,1 °C à Bordeaux, plus de 34 à Angoulême, Agen et Bergerac), Météo France a relevé hier 30 °C à Bordeaux, 32 °C à Toulouse, 33 à Paris et Lyon et 34 °C à Clermont-Ferrand. Il devrait faire encore de 32 à 36 °C aujourd'hui en vallée du Rhône, et 28 à 30 °C de Bordeaux à Toulouse.

sement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) du 6^e arrondissement de Paris, Marisol Touraine, accompagnée de la secrétaire d'État aux Personnes âgées, Laurence Rossignol, a rappelé les conseils de prévention après avoir rencontré quelques pensionnaires.

Elle a appelé « notamment les personnes âgées, les parents de jeunes enfants, les personnes malades » à « boire régulièrement, à ne pas s'exposer au soleil au moment le plus chaud de la journée, à ne pas faire d'exercice physique par exemple aux heures chaudes ».

Mais qui construira la piscine des Vauzelles ?

DÉBAT Jeudi soir, les élus du Grand-Cognac ont retenu 13 entreprises qui participeront au chantier du centre aquatique. Les choix de la commission d'appel d'offres ont été discutés



OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Passant une réunion du conseil communautaire sans que le dossier de la future piscine des Vauzelles ne fasse des vagues ou des remous...

Démonstration jeudi soir, quand les 43 élus du Grand-Cognac ont retenu 13 entreprises qui participeront au chantier du centre aquatique. Treize lots ont été attribués pour un montant total d'un peu plus de 13,26 millions d'euros HT.

Le plus important - le gros œuvre, pour un montant de 4,32 M€ - va à l'antenne locale de la Sogea, près de La Rochelle, une filiale de Vinci, le géant du BTP.

Sept autres lots ont été déclarés

infructueux ou sans suite. L'attribution de ces marchés fera l'objet d'une délibération ultérieure. « Environ 40 % des lots vont à des entreprises de Charente et de Charente-Maritime [...]. Environ 6 M€ vont ainsi profiter à l'économie locale », s'est félicité le président Michel Gourinchas.

Le poids des grands groupes
Que n'avait-il pas dit ! La remarque a fait sursauter Richard Ferchaud, élu d'opposition à Cognac : « Je n'ai compté que quatre entreprises locales réellement indépendantes. Cofely à Chasseneuil-du-Poitou, par exemple, n'entre pas dans cette définition. C'est une filiale de GDF-Suez ! »

Selon M. Ferchaud, seul 1,6 M€

profitera vraiment au bassin économique local. « J'ai compté. Cela représente seulement 20 000 heures de travail sur les 175 000 de l'ensemble du chantier ! »

Mêmes arguments chez Émilie Richaud. « Croyez-moi, Vinci ne fera pas bosser des locaux ! Ils viendront avec leurs équipes et leurs sous-traitants », a dit l'élue d'opposition à Cognac.

Son intervention fut courte. La dame était un peu gênée. Tous les élus ont compris que l'entreprise familiale qui l'emploie - Garandeau - avait postulé mais n'a pas été retenue par la commission d'appel d'offres (CAO).

Précision de Lilian Jousson, maire de Louzac-Saint-André : « Ce jour-là, je présidais la CAO, qui res-

pecte scrupuleusement le code des marchés publics. Les critères de préférence locale sont interdits ! On peut le regretter mais c'est ainsi. La loi est formelle : une collectivité locale n'est pas un particulier qui demande et compare des devis et fait travailler les artisans du coin ! »

Enfin, précision de Jean-François Hérouard, élu de Cognac : « Toutes les offres ont été étudiées et décortiquées avec un soin extrême ! Certains lots exigent des savoir-faire et une technicité qui n'existent pas dans notre région. Je pense notamment au bassin inox ou aux toboggans [...]. Cet argument doit être entendu par l'opposition qui, je n'en doute pas, n'est pas contre la concurrence libre et non faussée ! »

Du conservatoire à l'église de Cherves



Légère augmentation des tarifs au conservatoire. > 50 >

Conservatoire. Le conseil communautaire a décidé d'augmenter de 1 % les tarifs du conservatoire de musique et d'art dramatique, qui n'avaient pas été touchés depuis deux ans.

D'autre part, la mise en place d'un contrôle d'accès impose la distribution de badges aux enseignants et aux élèves qui fréquentent le conservatoire après 18 heures. Remis gratuitement en début de rentrée scolaire, il sera ensuite facturé en cas de perte ou de vol.

Aide aux sportifs. Une aide de 1 000 € a été attribuée au Cognac Tennis Club pour l'organisation de son tournoi annuel destiné aux vétérans, le tournoi international

Seniors Plus. La même somme a été votée en faveur de la jeune nageuse des Dauphins cognaçais Axelle Rogeon et à l'archer Anne Bernard, dans le cadre de l'aide aux sportifs de haut niveau. « Cette somme n'est pas versée directement aux sportifs, mais à leurs clubs », précisait Romuald Carry.

Cherves-Richemont. Une deuxième phase de travaux de restauration de l'église Saint-Vivien de Cherves-Richemont (nef, chapelle sud, chœur, niveau bas du clocher et absidiole ; niveau chambre des cloches) a été acceptée.

Coût des travaux : 175 000 € (HT) dont 70 000 seraient pris en charge par l'État, une aide de

43 750 € sera demandée au Département, le reste étant assuré par l'autofinancement (61 250 €).

Les travaux pourraient débuter en octobre et s'étendre sur sept mois.

La dette. Au 1^{er} janvier dernier la dette de Grand Cognac était établie à 12 454 648 €, avec un taux moyen de 2,61 %. L'encours de dette à taux variable simple, classé sans risque financier (24 emprunts au total) représente 77 % de cette dette. L'encours calculé sur l'inflation (emprunt), sans risque également atteint 11,4 % de la dette. Enfin, l'encours contractualisé en francs suisses (5 emprunts), lié à la fluctuation des changes, représente 11,6 % de la dette.

Protégeons le lézard et l'azuré du serpolet

L'azuré du serpolet – de son nom savant *phengaris arion* – est un lépidoptère de la famille des *lycaenidae* et de la sous-famille des *polyommatae*. C'est un papillon aux ailes d'un bleu intense taché de noir. C'est aussi une petite bête protégée, qui a disparu en Grande-Bretagne depuis 1979. Il aime les clairières et les lieux herbus secs, et a été observé aux Vauzelles, là où Grand-Cognac va construire une super piscine ! La collectivité a donc été priée de veiller à son bien-être, comme à celui du lézard des murailles et de 13 espèces d'oiseaux. Coût des aménagements : 956 640 euros. Une paille. Même si l'Europe et la Région devraient régler une partie de la note. « Je



Le précieux papillon. PHOTO DR

me demande si les gens du voyage qui se sont illégalement installés aux Vauzelles prennent, comme nous, toutes les mesures pour protéger la faune et la flore », a dit, ironique, Noël Belliot jeudi soir...

À la ligne près

Noël Belliot et Michel Gourinchas se sont encore chamaillés sur la question de l'espace laissé aux conseillers communautaires n'appartenant pas à la majorité (six au total, constitués en trois groupes) pour pouvoir s'exprimer dans le magazine de Grand-Cognac. Il était proposé, jeudi soir, que cette tribune libre soit de 1500 signes. Notoirement insuffisant pour l'élu minoritaire, « c'est une proposition qui n'a pas de sens et n'a pas été débattue en bureau communautaire. Rapporté aux six conseillers, cela fait 250 signes, c'est ridicule. On a même moins de place qu'à Cognac », lançait-il. « À l'heure du numérique, je m'étonne que tu sois aussi attaché au papier et la proposition a bien été débattue en bureau, tes renseignements ne sont pas bons », répondait le président. Reste que la suggestion a bien été retirée. En attendant une autre ?

Les caravanes près de la RN 141

L'accueil des gens du voyage est un sujet sensible. Olivier Maurel, sous-préfet de Cognac, en sait quelque chose. Aussi, préfère-t-il travailler « sans bruit et sans cri » à la création d'une aire de grand passage dans le Cognacais. Où ? Mystère ! Tout juste a-t-on appris jeudi soir, lors de la réunion du Conseil communautaire, que les services de l'État avait repéré un terrain près de la RN 141, dans une commune qui n'appartient pas au Grand-Cognac. Olivier Maurel a dit avoir discuté avec le maire concerné et fait estimer les coûts de l'aménagement du terrain, mais il n'a pas été plus bavard.

C'est trop long

Entre l'intervention du sous-préfet Olivier Maurel et un ordre du jour chargé de 32 points (dont l'attribution des marchés pour la construction du futur complexe des Vauzelles, l'examen du compte administratif 2014 et du budget supplémentaire), les débats du Conseil communautaire se sont étirés sur trois heures, jeudi soir. D'où la réflexion de Marianne Raynaud, appuyée par Emilie Richaud : « C'est trop long ! Mieux vaudrait des conseils plus fréquents et plus courts ! » Réceptif, Michel Gourinchas a émis l'idée d'en organiser un par mois. Plus concis. Plus dense...

Cette belle compte double

CHÂTEAUBERNARD - TAIZE-AIZIE Chacune des deux équipes a remporté une victoire face à l'autre en championnat de D4

Taize-Aizie (D4)
Châteaubernard (D4)

LIEU Angoulême (stade Lebon). HORAIRE 18 heures. ARBITRE M. Antunes.

Une fois n'est pas coutume, cette finale de la coupe Edely verra s'opposer deux équipes de la même poule. À la vue du classement, Taize-Aizie s'impose comme le favori logique, mais il faut probablement s'attendre à un duel serré, cet après-midi à 18 heures au stade Lebon.

Si Taize-Aizie a gagné le dernier duel en date début mai, Châteaubernard avait signé une victoire mémorable (7-1) peu avant la trêve hivernale.

Taize-Aizie vise le doublé

Leader de sa poule et promu en troisième division, Taize-Aizie se rend à Lebon pour signer un dou-

blé. À l'instar de Merpins la saison dernière, champion en première division et vainqueur de la Coupe de Charente, Taize-Aizie tient l'occasion de réaliser un doublé retentissant.

Avec seulement quatre défaites en championnat, les Orange et Bleu ont fait un parcours parfait en coupe Edely. Vainqueurs notamment d'Aubeterre (2-0) en quart de finale, les hommes du président Jacky Martin se sont qualifiés pour la finale à Claix-Blanzac à l'issue de la séance des tirs au but (3-3, 2-4 tab).

Les voilà donc rodés si jamais le match arrivé à son terme sur un score de parité.

Châteaubernard, l'éclaircie

Du côté de Châteaubernard, c'est une belle éclaircie. Présent en Promotion de Ligue il y a quelques sai-

sons, le club de la banlieue cognacaise n'a cessé d'être rétrogradé au fil des saisons pour finalement se retrouver en quatrième division. Quatrième de son championnat, Châteaubernard voudra inverser la tendance en remportant cette finale.

Pour arriver à ce stade de la compétition, Châteaubernard s'est défait du finaliste de la saison dernière La Genté, en demi-finale (1-3). Auparavant, les hommes de David Terreau s'étaient imposés aux dépens de Guimps (2-1) et à Saint-Même-les-Carrières (1-2) pour rejoindre le stade Lebon.

Cette finale s'annonce indécise tant les équipes semblent proches et se connaissent. C'est à celui qui supportera le mieux la pression de l'enjeu que reviendra cette Coupe Edely.

Christian Herlin